



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-026

*** * ***

Objet :

Election des délégués à HERAULT ENERGIE.

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : Mme CABOCHE Chrystelle à MATEO Amélie

Convocation du 8 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-7 et L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'élire les délégués qui représenteront la commune au sein de HERAULT ENERGIE.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil

- **ELIT à bulletin secret par 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS**

SERVEL Olivier

LEROY Annie

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20140411-DEL2014-026-DE
Date de télétransmission : 16/04/2014
Date de réception préfecture : 16/04/2014



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-027

*** * ***

Objet :

**Election des délégués à SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE
LA VALLE DE L'HERAULT**

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : Mme CABOCHE Chrystelle à MATEO Amélie

Convocation du 8 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-7 et L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'élire les délégués qui représenteront la commune au sein du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLE DE L'HERAULT**

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil

- **ELIT à bulletin secret par 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS**

NADAL Olivier
SANCHEZ Marie-Hélène

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-030

*** * ***

Objet :

**Election des délégués à COMMISSION LOCALE DE
L'EAU POUR L'ELABORATION D'UN SAGE
POUR LE BASSIN DU FLEUVE HERAULT**

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : Mme CABOCHE Chrystelle à MATEO Amélie

Convocation du 8 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-7 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'élire les délégués qui représenteront la commune au sein de
**COMMISSION LOCALE DE L'EAU POUR L'ELABORATION D'UN SAGE POUR LE BASSIN DU FLEUVE
HERAULT**

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil

- **ELIT à bulletin secret par 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS**

SERVEL Olivier

LEROY Annie

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-029

*** * ***

Objet :

**Election des délégués à OFFICE CULTUREL DE LA
VALLEE DE L'HERAULT**

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : Mme CABOCHE Chrystelle à MATEO Amélie

Convocation du 8 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-7 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'élire les délégués qui représenteront la commune au sein de
l'OFFICE CULTUREL DE LA VALLEE DE L'HERAULT

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil

- **ELIT à bulletin secret par 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS**

VAILHE Bruno
LABEUR Martine
DURAND Véronique
FALZON Serge

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20140411-DEL2014-029-DE
Date de télétransmission : 16/04/2014
Date de réception préfecture : 16/04/2014



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-028

*** * ***

Objet :

**Election des délégués à LYCEE PRIVE DES
TECHNIQUES AGRICOLES ET HORTICOLES**

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : Mme CABOCHE Chrystelle à MATEO Amélie

Convocation du 8 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-7 et L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'élire les délégués qui représenteront la commune au sein du
LYCEE PRIVE DES TECHNIQUES AGRICOLES ET HORTICOLES

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil

- **ELIT à bulletin secret par 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS**

NADAL Olivier
SANCHEZ Marie-Hélène

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20140411-DEL2014-028-DE
Date de télétransmission : 16/04/2014
Date de réception préfecture : 16/04/2014



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-031

*** * ***

Objet :

**Election des délégués à COMMISSION LOCALE
D'EVALUATION DES CHARGES AUPRES DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE
L'HERAULT**

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h35 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : Mme CABOCHE Chrystelle à MATEO Amélie

Convocation du 8 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en application de l'article L.5211-7 et L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'élire les délégués qui représenteront la commune au sein de la
**COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT**

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil

- **ELIT à bulletin secret par 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS**

SOTO Jean François

CHRISTOL Marcel

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.